



**PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE
À LA CATEGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE**

Prérequis :

Accessible tous publics : pour l'obtention d'un premier permis de conduire ou d'une catégorie supplémentaire. Avoir obtenu l'ASSR 1 ou l'ASR. Avoir 14 ans révolus.

Public visé : Public privé ou d'entreprises

La durée de chaque étape est propre à l'auditoire et fait l'objet d'une évaluation d'avant formation. La durée de la formation est fixée par la réglementation : durée de 8 heures.

Modalités de déroulement de l'action :

L'auto-école est située au 13 avenue des Carmes

La formation pratique se déroule sur la commune de St Pol de Léon sur la piste privée de l'auto-école (cf plan)

Moyens pédagogiques :

- **Théorique :** Salle de cours, supports pédagogiques et manuels spécifiques (vidéoprojecteur, livre, DVD, tablette)
- **Pratique :**
- 3 Scooter Peugeot 50 cm³

Moyens d'encadrement :

- Formation dispensée par Jean-Louis MEAR responsable pédagogique et Olivier Kiene formateurs deux roues

La formation pratique est constituée de trois phases :

- une phase d'enseignement hors circulation (durée 4h), cette phase comprend : 30 min d'échange sur les représentations autour de la conduite d'un 2 roues, 2h30 de plateau (maîtrise du 2 roues hors circulation, 1 h de connaissance au code de la route
- une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, (durée 3h),
- une phase de sensibilisation aux risques (durée 1h).

Avec le permis AM option cyclo

On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).